

INFIRMIER ORGANISATEUR DE L'ACCUEIL

N° ACTIVITE : 82 01 P0918 01

Objectifs de la formation

Optimiser la qualité de l'accueil et la prise en charge rapide et personnalisée du patient et de ses accompagnants à l'accueil des urgences en situation normale et d'exception

Public concerné et pré requis :

Public concerné :

Cadres infirmiers, Infirmier(e) et Aide-Soignant (e) exerçant dans une structure des urgences depuis au moins 2 ans.

Pré-réquis :

Pas de pré-requis

Programme :

Contenus de l'action :

- **L'accueil, soin relationnel**
 - Définir les notions d'accueil dans un service d'urgences
 - Évaluer comment accueillir en diminuant les peurs, les angoisses et l'agressivité
 - Développer des capacités relationnelles, Gérer son stress, les conflits et l'agressivité.
 - Identifier la place de l'AS à l'accueil et lien avec l'IOA
- **L'accueil, le tri et l'orientation**
 - Comprendre les enjeux et la plus value d'un concept d'accueil, de tri et d'orientation : organisation des urgences en France
 - Définir les normes législatives, réglementaires et éthiques balisant l'exercice de l'accueil en urgence.
 - Acquérir une démarche clinique d'évaluation rapide: priorisation des patients et maintien d'une fluidité dans la prise en charge des urgences
- **Le Rôle de l'IOA**
 - Définir le rôle de l'IOA au sein de l'équipe: place et limites
 - Déterminer les règles établies pour assurer le bon fonctionnement des urgences.
 - Repérer l'urgence extrême, les spécificités adulte et pédiatrique
 - Maîtriser les protocoles et arbres décisionnels: outil de Tri, protocole de PEC de la douleur, protocole anticipé d'imagerie médicale et participation à leur élaboration.
 - Identifier le rôle complémentaire des différents collaborateurs travaillant dans la zone d'accueil.
 - Elaborer les règles de collaboration avec l'AS à l'accueil.

Moyens pédagogiques

Chaque enseignement s'organise autour de 3 étapes/modalités pédagogiques suivantes

- 1ère étape: Analyse de la pratique sur « un tour de table » et /ou « mise en situation clinique »
- 2ème étape: Apports cognitifs en remédiation des mises en situation professionnelles
- 3ème étape: Analyse de la pratique à partir de mises en situation professionnelles.

Durée et période de la formation

Durée 28 heures sur 4 jours de 9h à 17h (dont 1h de repas)

DATES
21-22 MARS ET 4-5 AVRIL 2022

Pour toute inscription merci de nous contacter.

Lieu de la formation CH De Bourg-en-Bresse, salle de formation CESU 01

Modalités d'organisation, d'évaluation et de sanction :

Moyens de déroulement

Formation continue en présentiel

Délai d'accès

En fonction des places disponibles et au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Moyens de suivi

Fiches de présence.

Evaluation

Evaluation de la formation par les apprenants.

Evaluation continue individuelle sur l'ensemble des ateliers pratiques

Moyen de sanction :

Attestation de présence

Accessibilité :

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec nous pour que nous puissions vous proposer la situation la mieux adaptée.

Tarifs :

Coût par formé : 712.8 euros (formation : 680 € + 4 repas : 32.8 €)

Contacts :

Secrétariat du CESU 01 : **04 74 45 46 27**

ou

cesu01@ch-bourg01.fr

